



Direction de la Jeunesse,
des Sports et de la
Cohésion Sociale
GUYANE
D.J.S.C.S



Cayenne, le 27 février 2015

Communiqué de presse « L'accès à l'emploi des femmes en Guyane : ségrégation professionnelle ou éducative ? »

En 2012, en Guyane côtière, 48 000 femmes sont sans emploi (inactives ou au chômage). Aujourd'hui, en Guyane comme en France métropolitaine, la ségrégation professionnelle est encore très forte entre les hommes et les femmes. Souvent considérée comme une conséquence directe des différences de parcours scolaires suivis par les filles et les garçons, elle est pourtant surtout imputable au marché du travail en Guyane. Le faible poids de la ségrégation professionnelle d'origine éducative en Guyane doit cependant être relativisé ; il s'explique par la part très importante des personnes sans diplôme.

Malgré les progrès observés sur les taux d'emploi des femmes ces dernières années, des inégalités persistent. Quel que soit le niveau de diplôme, les femmes sont plus souvent sans emploi que les hommes. Leur présence de plus en plus importante sur le marché du travail n'a pas enrayé le phénomène de concentration des emplois féminins ; les femmes ont un éventail de métiers moins diversifiés que les hommes et ont moins accès aux postes à responsabilités.

Souvent mères jeunes et de familles nombreuses, elles éprouvent des difficultés pour concilier vie professionnelle et vie personnelle. Le temps partiel, apparaît comme une alternative au chômage et à l'inactivité. Lorsqu'il n'est pas subi, garder les enfants, s'occuper d'un membre de la famille et disposer de temps libre pour effectuer les travaux domestiques sont les principales raisons citées par les femmes pour justifier leur temps partiel. Un quart des familles guyanaises affirme ressentir des difficultés à organiser la garde de ses enfants.

L'insertion sociale des femmes est un levier essentiel pour la cohésion sociale. Le « plan stratégique vers plus d'égalité : un atout économique pour la Guyane » prévoit des mesures permettant une insertion ou réinsertion plus facile des femmes sur le marché du travail.

Embargo jusqu'au jeudi 5 mars 2015 à 12 heures.

Contacts presse :

Djscs	Marie-Christine Lemy	marie-Christine.lemy@drjscs.gouv.fr	0594 25 62 71
Insee Guyane	Valérie Eloi	guyane@insee.fr	0594 29 73 28
Préfecture de Guyane	Anna Gouttenoire	anna.gouttenoire@guyane.pref.gouv.fr	0594 39 45 57